

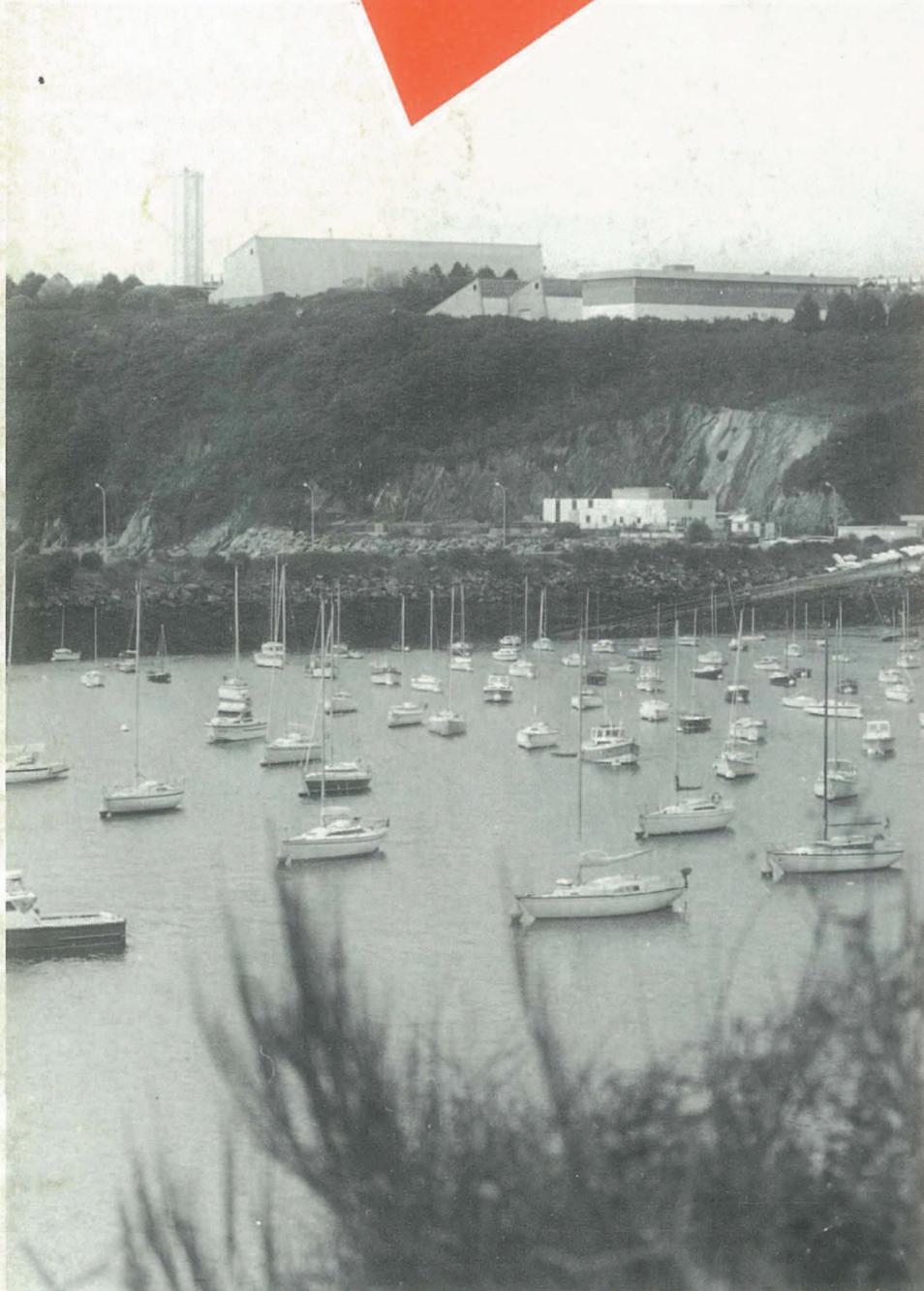
VIVRE A

PLOUZANÉ



MAGAZINE MUNICIPAL

OCTOBRE 87 - N° 36



Dans notre précédente édition, je vous indiquais que le développement de Plouzané avait nécessité une politique d'urbanisme cohérente, accompagnée de la création d'équipements scolaires, culturels, sociaux correspondant à l'évolution peu ordinaire de notre ville. Avec l'objectif constant d'assurer à chaque habitant un cadre de vie harmonieux.

Cependant, toutes ces réalisations, aussi intéressantes soient-elles, ne pourront à elles seules déterminer l'avenir de Plouzané. Plus que jamais l'environnement économique est aujourd'hui capital.

Sur ce point il est indéniable que notre sort est lié pour l'essentiel au devenir de l'ensemble de l'agglomération brestoise. L'on sait que l'arrondissement subit depuis quelques années des échecs économiques répétés. En conséquence, le taux de chô-

(suite page 2)

C'EST LA RENTRÉE !

Nouvelles technologies : état d'urgence

ÉCONOMIE

SOMMAIRE

- ♦ **ÉCONOMIE**
Nouvelles Technologies :
état d'urgence
_____ p. 2
- ♦ **URBANISME**
Castel-Névez :
la ville s'équipe
_____ p. 3
- ♦ **QUE D'EAU**
Après la pluie, de gros travaux
d'assainissement
_____ p. 4-5
- ♦ **VÉCU**
Madeleine COROLLEUR,
actrice et mémoire d'une époque
_____ p. 6-7
- ♦ **LA RENTRÉE**
Sur les bancs de l'école
_____ p. 8-9
Plouzané prépare son avenir
_____ p. 10-11
- ♦ **PLEIN-AIR**
Le P.A.C., un club ambitieux
_____ p. 12-13
- ♦ **TRIBUNE**
Au fil du temps
_____ p. 14
- ♦ **FISCALITÉ**
Impôts locaux :
ce qui va à la Commune
_____ p. 15
- ♦ **MUSIQUE**
Une école à votre portée
_____ p. 16

(suite de la page 1)

mage se situe à 13,1 % de la population active (11,7 % en Bretagne ; 11,3 % sur l'ensemble de la France). Les collectivités ont donc l'impérieux devoir de réagir. D'autres grandes agglomérations l'ont fait ; nous assistons ainsi aux démarches visant à la création ou au développement de technopoles.

Vous avez dit technopole ?

Ce terme quelque peu... technocratique, désigne « une concentration dans différents domaines technologiques de compétences et de moyens qui doivent viser à un niveau national, voire international, capable d'engendrer au plan régional une interactivité avec le tissu économique par la création et la diffusion de technologies de pointe ».



Visite du technopôle rennais à l'invitation de M. Edmond Hervé, maire de Rennes.
De gauche à droite : Y. Duval, J. Gourmelon, député, P. Maille, E. Hervé, J. Mélenec.

Pour relever ce défi, il ne suffit pas de créer des réseaux de communication entre les potentiels de recherche de notre secteur et les formations de haut niveau ; il faut aller au delà de la simple intégration des innovations industrielles au tissu existant.

A Sainte-Anne-du-Portzic.

La ville de Brest et la Communauté Urbaine s'interrogent sur le choix du site le mieux adapté à la création du futur technopole brestois. En dernier ressort c'est bien à Brest qu'il reviendra de décider du type de technopole, de son emplacement.

Pour notre part nous souhaitons que le secteur d'implantation de la Thomson C.S.F. (malgré ses difficultés actuelles) et la zone d'activités de la Pointe du Diable avec IFREMER et l'école Nationale Supérieure des Télécommunications (ENSTB) constituent autour de l'anse de Sainte-Anne-du-Portzic les premiers éléments d'un regroupement en continu du potentiel technologique brestois. Ce site nous paraît être particulièrement adapté à des aménagements liés à un cadre remarquable : vallée de Sainte-Anne, plage et, pourquoi pas demain, port de Sainte-Anne, le Dellec.

Plus de vingt grandes agglomérations en France ont déjà avancé rapidement dans cette voie et il ne faudrait pas que Brest et sa région soient définitivement écartées des circuits de développement qui mettent en place le paysage économique des décennies futures.

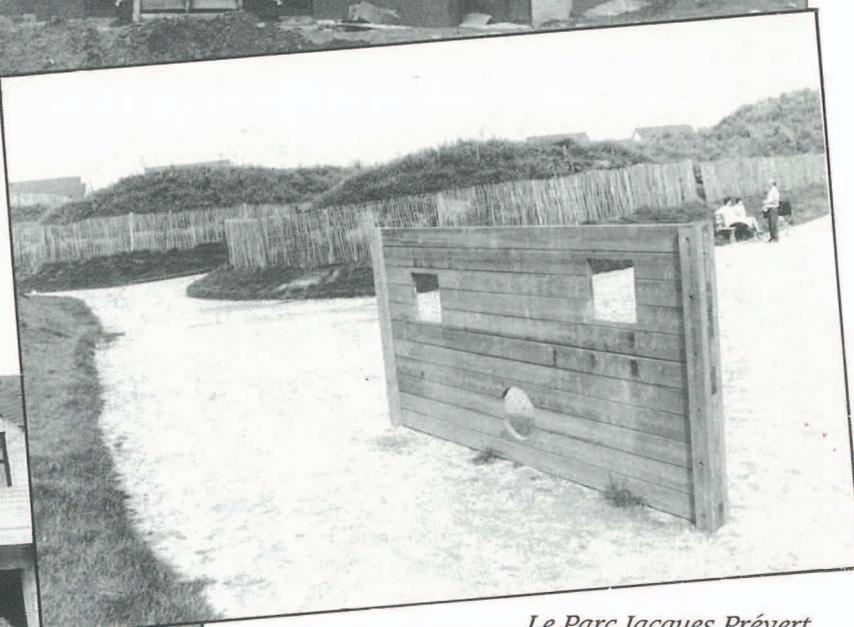
La commune de Plouzané, dans la mesure de ses moyens, est prête à participer aux études et aux réalisations que réclament de telles perspectives.

Jo Mélenec

Castel-Névez : la ville s'équipe

URBANISME

Un véritable hôtel des postes sera opérationnel dès la fin octobre.



Le Parc Jacques Prévert à Castel Névez, mis en service en juin dernier, sera équipé de jeux pour les enfants.

Le groupement médical accueillera prochainement diverses professions de santé près du centre commercial de Castel-Névez.

Après la pluie, de gros

Vivre à Plouzané : Dans le numéro de Juillet, nous avons abordé un certain nombre de problèmes intéressant tous les Plouzanéens et qui dépendent de votre délégation. Mais nous n'avions pas épuisé le sujet!

Marcel Simon : *Le temps nous a manqué, en effet. On aurait pu parler de la Poste dont les travaux devraient être achevés fin octobre ; du chauffage qui a été installé à la chapelle de la Trinité, bâtiment communal ; de l'aménagement de la place du Minou, unanimement apprécié, semble-t-il, ou encore de la mise en place d'une signalisation moderne pour ne rien dire de ce qui a été fait au niveau de la voirie.*

Vivre à Plouzané : Sans compter que depuis Juillet « de l'eau a coulé sous le pont », selon une expression bien connue.

Marcel Simon : *Vous avez en vue, je suppose, les trombes d'eau qui se sont abattues le 23 Août sur Plouzané. A défaut de passer sous un pont, les eaux ont dévalé les rues, pénétrant dans les maisons et occasionnant de graves dégâts ... La presse locale en a rendu compte et je n'y ajouterai qu'une information : comme on sait, pour qu'en pareil cas les sinistrés soient indemnisés par leur compagnie d'assurance, le caractère de « catastrophe naturelle » doit être reconnu par une commission interministérielle, sur la base d'un dossier établi par la municipalité.*

Indemnisation : au ministère de décider

Vivre à Plouzané : Je crois qu'elle a un mois pour le déposer ?

Marcel Simon : *Le nôtre est parti le 27 Août à la préfecture. Selon un vieux*



Monsieur Quéméré, ingénieur à la C.U.B. et Monsieur Simon, adjoint au Maire, s'entretiennent avec les propriétaires des maisons sinistrées.

dicton « le temps c'est de l'argent » et l'indemnisation des sinistrés dépend maintenant de la décision de la-dite commission.

Vivre à Plouzané : Les intéressés souhaitent qu'elle soit favorable...et rapide ! Quoi qu'il en soit, ces événements auront au moins pour conséquence d'attirer particulièrement l'attention de la Communauté Urbaine sur le problème de l'assainissement de la commune.

Marcel Simon : *Bien évidemment ! Dans les heures qui ont suivi, j'ai rendu visite aux sinistrés avec M. Merrant, de la C.U.B. chargé de l'assainissement à Plouzané ; de son côté, la C.E.O. est intervenue rapidement. Je dirai que le 23 Août renforce la thèse que je défends opiniâtement à la C.U.B. : il faut faire*

davantage pour l'assainissement de nos communes, et notamment à Plouzané.

Obtenir de nouveaux crédits

Vivre à Plouzané : Depuis quatre ans vous avez cependant obtenu une augmentation de trois à quatre fois des crédits communautaires, ce qui a permis de faire sérieusement progresser l'assainissement de la commune.

Marcel Simon : *Vous avez raison mais il faut continuer. D'ailleurs, c'est sur un problème de « gros sous » que se terminait notre interview et plus précisément sur une interrogation : le programme initial prévu pour 87 pourrait-il être réalisé ?*

travaux d'assainissement

QUE D'EAU

Vivre à Plouzané : Le doute planait en effet sur la possibilité de réaliser en 87 la tranche des travaux d'assainissement menant à la station de relevage de la route de Locmaria-Plouzané.

Marcel Simon : *J'ai obtenu de la direction de la C.U.B. le déblocage d'un crédit de 630 000,00 F qui permettra la réalisation de cette grosse tranche de travaux.*

Vivre à Plouzané : C'est là une très bonne nouvelle !

Marcel Simon : *Elle l'est d'autant plus qu'on peut envisager maintenant plus sereinement l'exécution du plan d'assainissement prévu pour 1988.*

L'amélioration du bord de mer a donné un certain cachet à la petite crique du Minou.



EN BREF

- ♦ **Pour voter demain.** S'inscrire dès maintenant à la Mairie et au plus tard le 31 décembre.
Conditions à remplir : Etre de nationalité française, avoir 18 ans au plus tard le 29 février 1988, jouir de ses droits civils et politiques, être domicilié dans la Commune ou y résider depuis au moins six mois de façon réelle et continue ou avoir la qualité de contribuable dans la Commune depuis au moins cinq ans. L'électeur doit présenter sa demande d'inscription, les inscriptions d'office étant interdites.
- ♦ **Permanence du Percepteur.**
Les permanences du percepteur en Mairie se tiendront désormais le 2^e jeudi de chaque mois de 9H30 à 11H30.
- ♦ **Recensement des jeunes.**
Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1970, doivent se faire recenser courant octobre 1987. Se munir du livret de famille de leurs parents.
- ♦ **Projet de modification du Plan d'Occupation des Sols de la C.U.B. Avis d'enquête publique.**
Le public est informé qu'une enquête publique va être ouverte du mercredi 30 septembre au vendredi 30 octobre 1987 inclus sur le projet susvisé. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier à la C.U.B. et dans les Mairies des communes membres, aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur des registres ouverts à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur qui recevra le public à l'Hôtel de C.U.B., les jeudi 29 et vendredi 30 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Madeleine COROLLEUR : d'une époque

Elle est de ces témoins du temps.

Actrice et mémoire d'une époque, elle veille avec la sérénité de « ceux qui savent » sur les archives d'une vie. Avec chaleur, les mots sonnent dans sa bouche pour dire ce que fut la Trinité d'antan, celle d'une ère paisible, celle de l'entre deux guerres.

Puis, avec justesse, les mots claquent pour évoquer la cassure d'août 1944. Enfin, avec bienveillance, elle jette un regard circonspect sur cette évolution et continue de dévorer les livres, de sillonner le globe parce que par dessus tout, elle est avide de ce joyau qu'elle possède : la vie.

Elle s'appelle Madeleine Corroleur ; à 72 ans, elle raconte l'épicerie qu'elle tenait au bourg de la Trinité jusqu'en 1975. « L'arrêt du tram » a vécu, vu et entendu ... Madeleine raconte.

« De 1908-1909 à 1975 j'ai toujours connu le décor de cette épicerie. C'était d'ailleurs un peu plus que cela : café, tabac, quincaillerie, avec la menuiserie dont s'occupait mon frère François, cela représentait un lieu de passage important, au cœur de l'activité du bourg ».

L'agglomération de l'époque était concentrée autour de la chapelle avec tout près, la ferme de la forge, la salle de danse (près de Cadiou) et l'atelier de menuiserie (aujourd'hui le Don Camillo). « C'était un petit bourg sympa » commente Madeleine.



... « Bien sûr, le paysage a changé et les choses sont difficilement comparables, reste que les gens ici ont l'air d'être heureux... »

« Je garde de la période d'avant la guerre un souvenir heureux. Il ne nous manquait qu'un peu de repos. La Trinité comptait 90 habitants environ, nous travaillions beaucoup et menions une vie saine, équilibrée ». Au rythme des saisons, les journées se succédaient : « Le café était ouvert à 7h. Les ouvriers de l'arsenal s'y donnaient rendez-vous pour attendre le tram (la ligne sera supprimée en 1932) ou les bus de Ploumoguier et du Conquet ».

La Trinité à l'époque n'entretenait que peu de relations avec Plouzané. Les marchés constituaient les pôles d'attraction : celui de St-Renan pour Plouzané, celui de Recouvrance pour la Trinité. « Le vendredi, jour du

marché de Recouvrance, les femmes se déplaçaient pour approvisionner leurs « clientes de beurre »*. Lorsqu'il faisait chaud, les précieux paquets étaient enveloppés et protégés dans des feuilles de choux, une véritable expédition ...

La religion avait une importance toute particulière. « Trop affairée à l'épicerie le Dimanche, les gens priaient volontiers pour moi » commente avec malice Madeleine.

AOÛT 44 : LA DÉCHIRURE

La Trinité est entrée de manière abrupte dans cette guerre. « Les informations circulaient très mal. Je

ACTRICE et MÉMOIRE

VÉCU

me souviens de voir arriver de la route de Brest, une cohorte de personnes qui évacuaient la ville. C'est M. Eusen (*) qui le premier m'avertit des bombardements. Là, la solidarité a joué pleinement ; une partie des gens est allée se réfugier à Riguindy. Au cours de cette période troublée, Madeleine se liera d'amitié avec l'institutrice de la Trinité, Anne Selle.

Poète et écrivain, cette dernière partagera avec Madeleine une passion pour les livres et l'écriture. « J'ai vu naître son livre " Brumes sur le grand pont " », confie Madeleine ; « les lieux-dits y sont transformés, mais moi, j'y retrouve même les personnes » explique-t-elle.



1945 : L'ÈRE INDUSTRIELLE

Les lendemains de la guerre verront la Trinité prendre une autre dimension. Le CNEXO, la Thomson CSF vont drainer vers le bourg une nouvelle population. « Des gens très



gentils. Ils étaient nombreux à l'époque à venir se renseigner chez moi pour connaître les terrains disponibles ».

A cette époque, Madeleine et l'épicerie joueront véritablement le rôle d'agence immobilière.

« Dans les années 1970, François et moi songions de plus en plus à cesser l'activité. Orpheline à 12 ans, je n'avait jusqu'alors voyagé que par des livres et au travers des récits de mes clients ; il fallait que j'aie moi-même voir ... ».

En 1975, Madeleine et François ont mis la clef sous la porte et se sont installés à Lanrivinec.

Une nouvelle période de cette vie bien remplie commençait qui conduira Madeleine en Sicile, en Grèce, en Andalousie, au Portugal, à Londres, Bruges, Venise, en Tunisie, au Maroc...

Restée seule aujourd'hui, elle compte de nombreux amis sur la commune, juste retour d'une vie empreinte de gentillesse et de générosité vraie, aussi vraie que son jugement sur l'évolution de la commune est teinté de sagesse : « bien sûr le paysage a changé et les choses sont difficilement comparables, reste que les gens ici ont l'air d'être heureux, c'est bien là l'essentiel ».

* « cliente de beurre » : chaque ferme possédait ses clients attirés. Un « pacte » était établi chaque année lors de la visite de la ferme par l'acheteuse.

* Victor Eusen (1909-1944) : Maire de Saint-Pierre Quilbignon à partir de 1929. Victor Eusen fut tué dans la nuit du 8 au 9 Août dans l'abri Sadi Carnot.

Sur les bancs

Septembre : nos écoles retrouvent vie sur fond d'été indien. Plouzané accueille une classe de perfectionnement à Coat-Edern ; c'est une première.

Du neuf aussi à la Trinité : jeux, cour bitumée... Les vacances, c'est d'abord le temps d'un coup de pinceau, d'une remise à neuf d'une installation électrique : rien ne doit être négligé pour recevoir ceux qui créeront le Plouzané du III^e millénaire. Ainsi, priorité à la sécurité dans nos transports scolaires et à la qualité dans les mets servis à la cantine.



s de l'école...

LA RENTRÉE

Bien que la répartition des élèves ait changé sensiblement, l'effectif global reste stable sur la commune (3 140 élèves : 830 en maternelle, 1 190 en primaire et 1 120 en collège).

Si les enfants désertent les classes pendant l'été, nos écoles n'en sont pas moins visitées. Pendant ces trois

mois en effet, les employés municipaux s'emploient à embellir et améliorer les espaces ludiques et culturels de nos écoliers.

Ainsi, la cour d'école de la Trinité a été entièrement bitumée, les anciennes baraques détruites, de nouveaux jeux installés et les murs extérieurs entièrement repeints. Les trois ensembles menuisés du groupe scolaire du bourg ont été remplacés, un préau y est en projet. A Coat

Edern, un chemin d'accès privé a été aménagé ; divers travaux d'électricité ont été réalisés comme d'ailleurs dans les autres écoles de la commune.

Précisions sur les coûts :

Groupe scolaire	
Trinité	366 000,00 F
Groupe scolaire	
du bourg	15 000,00 F
A Coat Edern	5 000,00 F
Cantine Kerallan	15'900,00 F



...Plouzané prépare

Moi je préfère manger à la cantine !

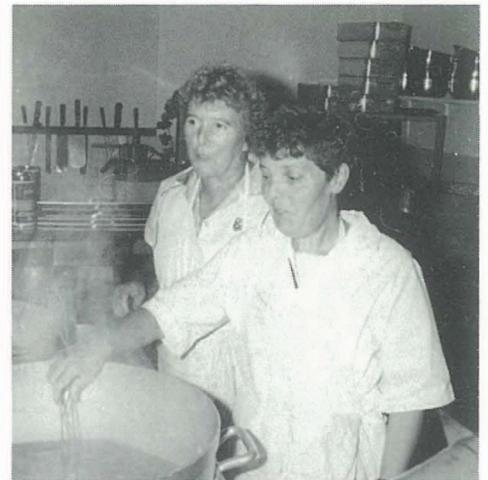
Les restaurants d'enfants de Plouzané et depuis un an les garderies sont gérées par la Caisse des Ecoles Publiques. Celle-ci, créée le 6 avril 1968 est composée paritairement d'élus et de représentants des parents d'élèves des cinq écoles publiques, primaires et maternelles de la commune.

Les restaurants d'enfants sont approvisionnés par deux cuisines. Celle de la Trinité prépare les repas de Castel Nevez, Coat Edern et la Trinité et celle de Kroas-Saliou ceux du bourg et de Kroas-Saliou. Quatre cuisiniers y préparent quelque 70 000 rations par an pour 500 pensionnaires environ.

Les menus sont élaborés par le personnel cuisinier et contrôlés tous les mois par le laboratoire de Brest qui intervient bien sûr par surprise. Les résultats de ces analyses sont toujours très satisfaisants et portent la mention « plat cuisiné de bonne qualité bactériologique ». L'inspection sanitaire vétérinaire rend également visite une fois par trimestre aux cuisines.

La participation financière de la famille est de 12,00 F par repas (Guilers : 12,80 F, Brest : 14,50 F) et une aide supplémentaire peut être attribuée aux familles en difficulté.

L'équipe municipale en place depuis 1977 est particulièrement attachée au maintien de la caisse des écoles dans le service public. En gardant la maîtrise de la gestion d'un outil de travail payé par les contribuables et qui dégage tous les ans un excédent de fonctionnement, elle entend défendre les intérêts des enfants, des parents, du personnel et même des fournisseurs.



Quelle animation dans les cuisines !

Pour ne rien vous cacher

Nouvelles dispositions concernant les demandes de cartes d'identité et de passeports.

Désormais, toute demande de carte d'identité ou de passeport doit être accompagnée

Pour une première demande :

- d'un extrait d'acte de naissance (à demander dans la commune de naissance),
- du livret de famille,
- d'un timbre fiscal (115 F pour une CI, 350 F pour un passeport),
- de deux photos d'identité récentes
- d'une autorisation parentale pour les mineurs (imprimé fourni par la Mairie)

Pour un renouvellement :

- de l'ancienne carte, de l'ancien passeport ou de la déclaration de perte ou de vol,
- du livret de famille,
- de deux pièces justificatives du domicile,
- d'un timbre fiscal
- de deux photos d'identité.

Les délais d'établissement de ces pièces d'identité seront de trois semaines. La Sous-Préfecture n'acceptera aucune demande en urgence.

l'avenir

LA RENTRÉE

Transports scolaires : priorité à la sécurité

Deux cars assurent cette année le ramassage scolaire. L'un dessert le secteur du bourg, la Croix Marie, le Minou, la Trinité et la Z.A.C. (ouest), l'autre l'Argoat, le Dellec, la Trinité, Coatelen et Castel-Névez.

Les élèves ne sont plus déposés à l'intérieur de la Z.A.C. de Castel Névez afin de ne pas concurrencer les bus de C.U.B. Par contre, pour des raisons de sécurité, les trajets ont été étudiés de façon à éviter aux écoliers de traverser la rue.

La mairie prend en charge les frais de transports, une modeste participation de trente francs étant demandée par trimestre pour chaque enfant.



Matins et soirs, été comme hiver, les cars scolaires sont toujours au rendez-vous.



Nouveau : une classe de perfectionnement

Les cours de perfectionnement concernent les élèves de primaire. Depuis longtemps, le besoin d'une telle classe se faisait sentir à Plouzané. En juin dernier, l'école de Kérourien à Brest faisait connaître son intention de supprimer sa propre section, composée, entre autres, d'enfants de Plouzané. Après enquête, l'Inspection Académique jugea le nombre d'enfants suffisant pour l'ouverture d'une classe dans notre commune. L'école de Coat Edern a donc accueilli cette année onze écoliers et un poste d'institutrice spécialisée a été créé.

LE P.A.C. : un

Avec plus de 500 joueurs et 96 dirigeants, le Plouzané Athlétic Club se place comme le plus grand club de football de la ligue de l'Ouest. Savez-vous que l'achat d'un micro-ordinateur est devenu indispensable pour gérer tous ces licenciés !

« Nous disposons de quatre équipes juniors », commente José Troalen, Président du P.A.C., « ce qui est hors du commun pour une tranche d'âge où les jeunes sont en général étudiants ou appelés du contingent ».

Pour faire face à l'augmentation du nombre de joueurs et d'équipes, un



L'équipe fanion, de gauche à droite :

*Y. Mével - A. Bayer - R. Chardonnet - F. Lasserre - J.L. Lecorvez - M. Méar
J. Léon - H. Gourvennec - M. Guillou - R. Gourmelon - M. Leroux - J.L. Derrien - B. Bagot
Absents : M. Bégoc - P. Le Fourn - P.L. Guéguen - R. Calvarin - T. Ropars*

responsable a été nommé par catégorie (pupilles, minimes ...) et deux vice-présidents, l'un représentant les jeunes, l'autre l'équipe fanion. Celle-ci évolue en Division Supérieure Régionale (DSR) depuis quatre saisons et termine cinquième du championnat depuis trois ans.

« Nous entamons difficilement les débuts de saisons, certains joueurs ne pouvant pas toujours assister aux premiers entraînements. Par contre, la poule retour nous réussit particulièrement bien. »



José Troalen, le président.

club ambitieux

PLEIN AIR

Pas de bons joueurs sans entraîneurs qualifiés.

Un encadrement de qualité pour toutes les équipes est la condition sine qua non pour miser sur l'avenir et former de jeunes espoirs. Ainsi tous les ans plusieurs entraîneurs participent à des stages de formation, onéreux certes, mais rentables à long terme.

« L'important, en fait », précise José

Troalen, « est d'être conscient des risques encourus quand, par exemple, l'échauffement n'est pas pratiqué correctement ou si, au contraire, il est trop intensif ... ».

Des entraînements spéciaux ont été mis sur pied pour certains cadets et juniors « espoirs » chez qui l'on a détecté des qualités prometteuses. Notons enfin l'arrivée de nouvelles recrues chez les séniors, certaines évoluant en équipe première.

Le PLOUZANE ATHLETIC CLUB, c'est aussi la course à pieds, le rugby et le volley-ball que nous présenterons plus longuement dans une prochaine édition.

Course à pieds

Contact : Francine Gueneugues

Tél. : 98 48 55 35

Pratique du jogging en groupes d'allure et compétition.

Rugby

Contact : Guillaume Renault

Tél. : 98 48 44 77

L'école du rugby accueille les enfants de 7 à 14 ans.

Volleyball

Contact : Gildas Ogor

Tél. : 98 48 47 57

Le club évolue en FSGT et les minimes jouent au niveau de la FFVB.



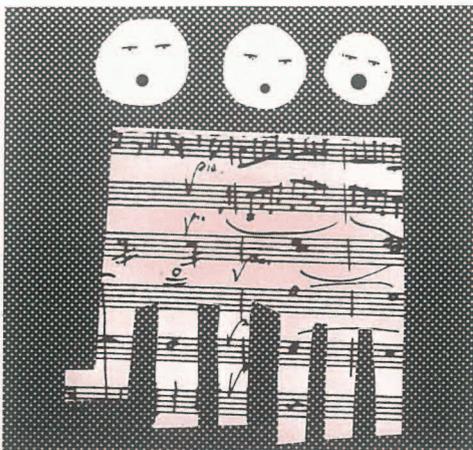
File d'attente pour les inscriptions.

Au fil du temps

TRIBUNE

Notez-le

- Pour son 10^e anniversaire, la chorale de l'amicale laïque donnera un concert au foyer du même nom le samedi 24 octobre à 20H30. Des chœurs gallois sont également au programme. Mercredi 28 octobre à 20H30.
- Troisième rencontre des poètes bretons les 21 et 22 novembre au centre social du Bourg.
- Concert de musique vocale et instrumentale avec l'ensemble Ritournelle à la chapelle de la Trinité. Dimanche 18 octobre à 17H00.



VIVRE A
PLOUZANE

- ♦ Directeur de la publication : M. Joseph Mélenec, maire de Plouzané.
- ♦ Conception, édition : Jean Quéméneur et Associés, Brest.
- ♦ Photocomposition, photogravure : Edigraphic, Brest.
- ♦ Impression : Céréd, Brest.

Le mot de l'opposition



Chers concitoyens,

Voici donc terminée la période des vacances. Nous espérons que pour vous tous, elles auront été bénéfiques, au moins sur le plan santé et détente, si tous vous n'avez pas pu voyager, pour trouver soleil ou dépaysement.

Une nouvelle année vient donc de commencer sur le plan municipal. Nous pensons très honnêtement, qu'en ce qui nous concerne, nous n'avons aucune amélioration à en attendre. Bien sûr en titre, nous participons à presque toutes les commissions, mais il nous est réservé un rôle d'observateur. Si nous ne sommes pas d'accord, tout au plus on dira que la commission « approuve à la majorité des voix ». Dans les concertations avec vous, on évitera notre présence, en s'abstenant de nous prévenir des lieux et heures de ces réunions.

Cette remarque n'engage que le signataire de ce papier, je tenais à l'écrire, pour que vous soyez tous au courant, et pas seulement ceux qui s'étonnent de mon absence, et qui viennent me le dire.

Cette mise au point étant faite, je reviens à cette année administrative, qui débute. Vous savez qu'elle sera fertile en promesses de toutes sortes à l'occasion de l'élection présidentielle. Une fois de plus, on aura besoin de vos voix !

N'attendez pas de moi que j'essaie de vous influencer. Vous connaissez mes opinions, je respecte les vôtres. Je vous invite seulement à ne pas vous laissez influencer par les belles paroles qui deviennent « lettres mortes » au lendemain du scrutin.

Bon courage à tous pour cette nouvelle année scolaire et administrative.

Pour le groupe



Impôts locaux : ce qui va à la Commune

FISCALITÉ

La mise en recouvrement des impôts locaux se fait traditionnellement à cette époque de l'année. La sortie du bulletin municipal permet de faire un distinguo utile quant aux destinations des sommes prélevées par la commune qui n'en est pas la seule bénéficiaire.

La sortie d'un prochain numéro sera l'occasion de revenir sur les différentes bases qui entrent dans ces calculs.

Quatre taxes entrent en compte

Taxe d'habitation

Elle est payée par tous les habitants de Plouzané selon le logement, le titre de l'occupant (locataire, propriétaire, locataire à titre gratuit). Certaines personnes sur cas particuliers en sont exonérées.

Taxe foncière sur propriétés bâties

Elle concerne les propriétaires uniquement, ceux-ci peuvent être exonérés (pour une période de 2 à 15 ans) selon les modes de financement de l'habitation.

Les modalités d'exonération ont varié au cours des 15 dernières années créant des injustices notoires entre les accédants à la propriété selon la date de la construction.

Taxe foncière sur propriétés non bâties.

Elle porte sur les terrains agricoles ou non construits.

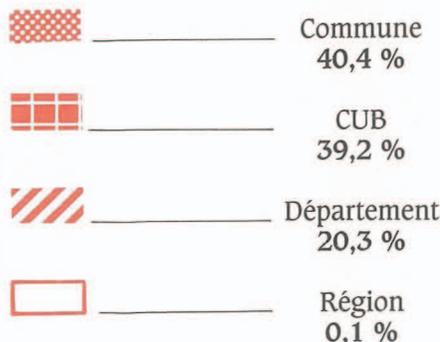
Taxe professionnelle

Taxe payée par les industriels, les artisans, entrepreneurs et commerçants ayant du personnel ainsi que par les professions libérales.

Ne confondez pas impôts locaux et impôts communaux !

Exemple :

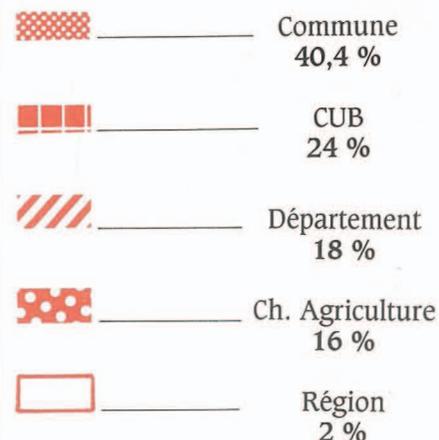
Taxe d'habitation : voici la répartition des 5.856.029,00 F en 1986.



Les impôts perçus ne vont pas tous à la commune, chaque collectivité décide de la somme qui lui revient.

La commune collecte la totalité des sommes dues et reverse aux collectivités : C.U.B., Département, Région, la part qui leur revient.

Exemple :
Foncier non bâti
Répartition



NB. Nous pouvons constater que pour cette taxe un organisme supplémentaire (par rapport à la taxe d'habitation) prélève également un impôt : il s'agit de la Chambre d'Agriculture.

Une école à votre portée

MUSIQUE

L'école municipale de musique s'est mise au diapason de la rentrée scolaire pour entamer une nouvelle année, celle de son dixième anniversaire. Gérée par une association de type loi 1901, elle accueille plus de trois cent cinquante élèves, enfants et adultes.

Outre les cours d'initiation ouverts dès l'âge de 6 ans et ceux d'éducation musicale, on peut y pratiquer les instruments les plus divers : flûte à bec, piano, orgue, percussions, harpe celtique, flûte traversière, guitare, accordéon, saxophone, clarinette, bombarde et violon.



Mesdames Masson et Sichler de l'école de musique en compagnie de M. Noullez, chargé de l'animation et la culture.

L'innovation cette année vient de la création d'un cours de technique vocale. On y apprend surtout à respirer, à positionner son corps ... préliminaires indispensables avant la pratique du chant.

Cependant, le point marquant de cette rentrée musicale, c'est la nouvelle répartition des cours : débutants 1 et 2, préparatoire 1 et 2 et élémentaires 1 et 2. Cette dénomination équivaut, en effet, à un niveau reconnu par la majorité des écoles de musique.

La future construction de la Maison Communale de la Culture devrait atténuer les problèmes de locaux gracieusement prêtés par les écoles et collèges.



Pour toute information : association de l'école d'initiation musicale - 98.45.42.42

